CADRE D'UTILISATION DES VACCINS DU PROGRAMME DE VACCINATION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ce document détaille le cadre d'utilisation des vaccins du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour une vaccination en dehors de ce cadre, le vaccin doit faire l'objet d'une prescription préalable afin que la personne puisse se le procurer en pharmacie.

Remarque : en cas d'épidémie, il est possible que le cadre d'utilisation de certains vaccins soit modifié. Le cas échéant, plus d'informations sur www.vaccination-info.be/pro.

Vaccins disponibles	Prévu pour	Pas prévu pour
Boostrix® (Diphtérie, tétanos et coqueluche)	• La vaccination de rappel pour les adolescents de 15-16 ans • La vaccination de rattrapage de l'adolescent jusqu'à 18 ans • La vaccination de la femme enceinte entre la 24ème et 32ème semaine de grossesse, à chaque grossesse • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination de rappel en 4ème secondaire ○ Le rattrapage de la vaccination de rappel pour les étudiants inscrits dans l'ESNU	• La vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez l'adulte • La vaccination *cocoon* du partenaire ou des grands-parents • La vaccination des professionnels travaillant avec des jeunes enfants
Engerix-B® (Hépatite B)	• La vaccination de rattrapage des enfants âgés de 11 à 18 ans n'ayant pas reçu cette vaccination • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination de rattrapage pour les élèves de 6ème primaire, 2ème secondaire, 4ème secondaire et les étudiants dans l'ESNU *A noter : Schéma en 2 doses entre 11 et 15 ans, en 3 doses à partir de 16 ans*	• La vaccination contre l'hépatite B (VBH) des adultes
Gardasil 9® (Papillomavirus humain)	• La vaccination des adolescents de 13-14 ans • La vaccination de rattrapage des adolescents de 15 à 18 ans • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination pour les élèves de 1ère différenciée ou de 2ème secondaire ○ Le rattrapage pour les élèves de 4ème secondaire ou équivalent *A noter : Schéma en 2 doses pour tous*	• La vaccination contre HPV chez les personnes de plus de 18 ans
Infanrix-IPV® (Diphtérie, coqueluche, tétanos et poliomyélite)	• La vaccination de rappel à 5-6 ans • La vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination de rattrapage en 2ème primaire	• La vaccination des enfants à partir de l'âge de 13 ans

ESNU : Enseignement Supérieur Non-Universitaire

Novembre 2026

Vaccins disponibles	Prévu pour	Pas prévu pour
MMR VaxPro® (Rougeole, rubéole, oreillons)	• La vaccination des enfants à 12 mois et à 7-8 ans • La vaccination des nourrissons entre 6 et 12 mois en cas d'épidémie ou s'ils se rendent dans un pays endémique ou autour d'un cas en Belgique • La vaccination de rattrapage pour les enfants jusqu'à 20 ans, pour ceux qui n'ont pas reçu la première et/ou la deuxième dose • En Région bruxelloise, la vaccination des adultes • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination pour les élèves de 2ère primaire ○ La vaccination de rattrapage des 1ère et 2ème doses pour les 2ème, 6ème primaire, 2ème et 4ème secondaire et des étudiants inscrits dans l'ESNU	• En Région wallonne, la vaccination des adultes au-delà de 20 ans
Nimenrix® (Méningocoques ACWY)	• La vaccination des enfants à 15 mois • La vaccination de rattrapage jusqu'à 7 ans inclus des personnes n'ayant jamais été vaccinées (avec un vaccin contre la Méningite C ou ACWY) • Par la **Promotion de la Santé à l'Ecole** (indépendamment de l'âge) : ○ La vaccination de rattrapage en 2ème primaire ○ La vaccination post-exposition des élèves (jusqu'à la fin des secondaires) autour d'un cas identifié de méningite à Méningocoques	• La vaccination des enfants de moins de 8 ans ayant déjà reçu un vaccin contre la méningite C • La vaccination des personnes à partir de 8 ans
Prevenar 13® (Pneumocoques)	• La primo-vaccination à 2, 4 et 15 mois • La vaccination de rattrapage des enfants jusqu'à 24 mois	• La vaccination au-delà de l'âge de 24 mois
Vaxelis® (Poliomyélite, diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B et Haemophilus influenzae de type B)	• La primo-vaccination des nourrissons à 2, 4 et 12 mois • La vaccination de rattrapage contre 6 maladies jusqu'à l'âge de 10 ans	• La vaccination contre ces 6 maladies à partir de 11 ans

ESNU : Enseignement Supérieur Non-Universitaire

Novembre 2026